



Il s'attaque à tous et à toutes, ripostons tous et toutes ensemble !

FAISONS DÉRAILLER CE GOUVERNEMENT !

RENAULT TRUCKS

npacaenaglo@gmail.com - 21 mars 2018

Le 22 mars prochain, sept organisations syndicales de la fonction publique appellent à une journée de grève et de manifestations. Elles sont rejointes par les syndicats de cheminotEs contre la réforme ferroviaire par ordonnance, mais aussi par des fédérations syndicales dans les industries chimiques, dans l'énergie, le commerce, les services, et par des unions départementales (Seine-Maritime, Bouches-du-Rhône...).

Un gouvernement de combat contre les salariéEs du public comme du privé

Les lois contre le Code du travail en 2016 et 2017 visent à précariser toujours plus les salariéEs du privé. Avec les mêmes objectifs, le gouvernement s'attaque maintenant aux services publics, aux fonctionnaires et aux cheminotEs. La dégradation des droits et des conditions de travail d'une partie des salarié.es n'a jamais profité aux autres. Au contraire, elle sert sans cesse de prétexte à de nouvelles attaques.

La sélection dans les universités, la réforme du bac ont un objectif similaire : réduire la qualité des diplômés et rendre plus difficile leur accès afin de précariser la jeunesse.

Sans compter le nouveau projet de réforme en préparation de l'assurance chômage qui ne cherche pas à réduire le chômage mais à radier des chômeurs ou à les obliger à accepter des boulots au rabais. Dans le même temps, les plans de suppressions de postes sont nombreux dans le privé (Ford, PSA, Pimkie, Carrefour, Air France...) et sont prévus dans les services publics (SNCF, 120 000 postes de fonctionnaires...).

Défendre et étendre les services publics : un choix de société

C'est la notion de service public que Macron veut liquider avec sa conception de pur capitalisme, de « concurrence libre et non faussée ». Il veut détruire les services de contrôle de l'application du droit du travail, les moyens de lutte contre la fraude fiscale, et imposer une logique de rentabilité, quand ce n'est pas la

privatisation pure et simple dans la santé, l'éducation, aux services sociaux... Dans les transports, l'eau, l'énergie, il s'agit de livrer au privé ce qui rapporte et de laisser dans le public ce qui coûte cher.

Le service public est déjà sévèrement mis à mal par les politiques d'austérité mises en œuvre depuis des décennies par les gouvernements successifs. Les contrats précaires se sont multipliés, les méthodes de management du privé, les logiques de rentabilité se sont installées au détriment du service rendu aux usagerEs.

Il ne suffit donc pas de défendre l'existant. Il est nécessaire de conquérir des services publics étendus, améliorés, sous le contrôle des salariéEs et des usagerEs, pour répondre aux besoins dans tous les domaines, imposer la gratuité des transports collectifs, de l'accès aux soins, la réquisition des entreprises de l'énergie, de la santé, du médicament des transports...

Faisons dérailler ce gouvernement !

Les attaques contre le public sont des attaques contre les salariéEs, une défaite détériorerait les conditions de travail et de vie de touTEs. Mais ce gouvernement ne s'arrêtera pas face à quelques manifestations, nous aurons besoin d'une grève massive, unitaire, qui bénéficie du soutien d'une majorité de la population, pour gagner.

C'est dans cet objectif que le NPA appelle à participer à la grève et aux manifestations du 22 mars, à construire des collectifs de lutte sur les lieux de travail et dans les quartiers pour défaire le gouvernement Macron. Le gouvernement a pour projet de société de casser tous nos acquis, nous devons lui répondre par une grande mobilisation comme en Mai 68 pour affirmer un projet de rupture avec le système.

**Manifestation à Caen à l'appel
des organisations syndicales
jeudi 22 mars
10h30 devant la gare SNCF.**

Développer l'apprentissage : une vieille revendication patronale

« Faire de l'alternance la voie d'accès privilégiée aux emplois de qualification moyenne » : c'était le projet de Macron candidat. Elu président, il prépare une « réforme » pour développer encore plus l'apprentissage. Au détriment des lycées professionnels, elle vise à mettre la formation professionnelle directement sous contrôle d'un patronat avide de main d'œuvre adaptée à ses besoins, directement « employable » comme ils le disent.

Mais au fait, quelles sont aujourd'hui les conditions d'embauche d'un apprenti ? La rémunération de l'apprenti est faible. C'est un pourcentage du SMIC qui varie en fonction de son âge et de son ancienneté dans le contrat. Le patron, lui, est gâté. Il est totalement exonéré de cotisations sociales. Il perçoit aussi des « aides » directes, par exemple : 4 400 euros dans les entreprises de moins de 11 salariés pour l'embauche d'un apprenti mineur pour la 1ère année d'apprentissage, auxquels il faut ajouter : 1 000 euros par année de formation (aide de la Région Normandie), 1 000 euros pour le recrutement d'un apprenti supplémentaire (aide régionale), 1 000 euros pour le recrutement d'un apprenti de plus de 18 ans (aide régionale supplémentaire) et 1600 euros sous forme de crédit impôt pour la 1ère année.

Concrètement, pour la première année d'un apprenti de moins de 17 ans dans une petite entreprise, disponible 35 heures par semaine et trois semaines sur quatre, l'employeur déboursa 3 450 euros et empochera 7 000 euros d'argent public ! Et dans un

grand groupe comme Renault Trucks ? UnE apprentiE de 18 ans « coûtera » 5 658 euros en salaire annuel tandis que le groupe recevra 3 600 euros d'argent public, même s'il fait des milliards de profits !

Vivement que Macron libère les patrons de tous ces freins à la croissance... !

Contre la fermeture de Ford Blanquefort

Les dirigeants de Ford ont fini par annoncer la couleur : ils veulent « se désengager ». C'est donc la fermeture de l'usine de Blanquefort qui est programmée avec la disparition de 900 emplois directs et environ 3 000 emplois induits dans la région.

En 5 ans, Ford a encaissé 50 millions d'aides publiques (Europe, État, région, département, agglomération, commune...) en échange de la promesse du maintien de l'activité et des emplois. Mais, pour ce groupe qui fait des milliards de profits, ce n'est pas encore assez...

Ford veut fermer, mais les salariés ne lui reconnaissent pas le droit de décider. Largement financé par la collectivité, Ford doit rendre des comptes et a des obligations qu'il doit assumer en apportant de l'activité.

Le gouvernement et le maire de Bordeaux dénoncent Ford et exigent un maintien des emplois. Mais il faut aller au-delà des indignations verbales. Ces licenciements doivent être interdits, et, pour cela, seule la mobilisation des salariés, en convergence avec celles et ceux qui luttent contre Macron et son monde, pourra mettre la pression.

« Comment arrêter Macron ? »



Assemblée – débat, mercredi 28 mars - 20h

Salle municipale du Calvaire Saint-Pierre (avenue Horatio-Smith), Caen.

Laminage du droit du travail, baisse des retraites, attaque contre les services publics, chasse aux migrantEs, feu vert aux licenciements... ceux et celles qui ignoraient ce qu'est le macronisme savent maintenant...

Pour réfléchir à ce qu'il faut faire pour stopper les brutes épaisses du gouvernement, le **NPA de Caen** prend l'initiative d'organiser une réunion de débat le 28 mars : comment réaliser la convergence des résistances, engager la contre-offensive ?

Nous invitons **Jean-Claude LAUMONIER**, militant syndical, militant du NPA dans le secteur de la santé. Nous invitons aussi les organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier.

Rendez-vous mercredi 28 mars !

Entrée libre

